

Les indications médicales des bandelettes et implants de renfort

PUBLIÉ LE 03/08/2022

Les bandelettes sous-urétrales sont destinées au traitement de l'**incontinence urinaire** et les implants de renfort pelvien au traitement du **prolapsus (« descente d'organes »)**. Ces dispositifs sont pour la plupart composés de polypropylène mono-filament.

Traitement de l'incontinence urinaire

L'incontinence urinaire féminine est une perte involontaire d'urine, notamment à l'occasion d'un effort. Cette pathologie, qui touche **entre 25 à 40 % des femmes** selon les études, a un impact important sur la qualité de vie, le sommeil et la vie sexuelle. Les accouchements multiples, les traumatismes obstétricaux et la chirurgie pelvienne sont des facteurs de risque connus chez les femmes.

L'incontinence urinaire d'effort (IUE) est caractérisée par une fuite involontaire d'urine, non précédée du besoin d'uriner, qui survient à l'occasion d'un effort tel que toux, rire, éternuement, saut, une course, soulèvement de charges ou toute autre activité physique augmentant la pression intra-abdominale.

En fonction de la gêne occasionnée en cas d'incontinence urinaire d'effort (IUE), le traitement est en première intention la rééducation, les recommandations d'hygiène de vie, la pose d'un pessaire et en seconde intention un traitement chirurgical (ou cure) par un urologue ou un gynécologue. Le traitement chirurgical de référence est la pose d'une bandelette sous-urétrale qui est un implant de soutien de l'urètre, posé par voie vaginale.

D'autres types d'implants existent dans cette indication, tels que les injections péri-urétrales de produits de comblement, les sphincters artificiels urinaires ou les ballons péri-urétraux. Il existe également des bandelettes pour le traitement de l'incontinence urinaire masculine.

Traitement du prolapsus des organes pelviens

Le prolapsus des organes pelviens (POP) est une **hernie d'un ou plusieurs organes abdomino-pelviens**. Il peut toucher la vessie, l'utérus (et/ou le fond vaginal) et/ou le rectum (et/ou le cul-de-sac de Douglas).
Les traitements proposés sont les recommandations d'hygiène de vie, la rééducation, l'utilisation de pessaires ou un traitement chirurgical avec ou sans la pose **d'implant de renfort**.
Dans le traitement chirurgical, la voie utilisée pour la pose de l'implant est la voie abdominale ou voie haute, réalisée le plus souvent par cœlioscopie. Une autre voie d'implantation a précédemment été utilisée : la voie vaginale ou voie basse. En effet, depuis février 2020 la voie vaginale est réservée aux investigations cliniques.